



Fédération Française de Billard

Présentation de l'offre de services aux clubs

La fédération s'est résolument engagée dans un vaste programme visant à redynamiser les clubs.



servicesclubs@ffbillard.com

Les clubs sont les acteurs essentiels de l'activité du billard et de sa promotion. Le soutien des bénévoles, leur information, voire leur formation, sont des investissements indispensables pour le renouveau de notre sport billard.

Fonction relations clubs, Renaud Berrin, servicesclubs@ffbillard.com



Fédération Française de Billard

Ce plan doit se réaliser avec le souci de respect du règlement fédéral.

La fédération remercie vivement la majorité des clubs qui soutiennent depuis toujours le principe de l'appartenance pleine et entière à la FFB en appliquant le principe « une adhésion = une licence ». Toutes les demandes de ces clubs seront traitées en priorité.

[Nous avons réfléchi à des aides pour tous les clubs qui souhaitent revenir pleinement dans l'esprit fédéral et de travail en commun.](#)



L'offre de services aux clubs

1 Aide de régularisation pour le retour au respect du règlement fédéral

Ces aides concernent les clubs en processus de régularisation par rapport au règlement fédéral. Pour l'année 2014, l'aide ouverte à tous les clubs est calculée de la manière suivante :

La première année, 66% du surcoût des licences sur la part fédérale. La deuxième année, 33 % du surcoût des licences sur la part fédérale.

Nous invitons les ligues à s'associer à ce processus en étendant cette aide à la part « ligue » autant sur les licences «découvertes » que sur les licences « pleines ». En effet, cela ne peut impacter les prévisionnels en cours car il s'agit de nouvelles licences.

2 Participation à l'opération DYNAMO « dotation plaquettes »

Cette action donne au club une méthodologie pour le gain de nouveaux adhérents. Elle décrit précisément les étapes préalables, pendant et après la mise en place d'une journée portes ouvertes. [En savoir plus](#)

Elle comporte une phase de conseil, d'évaluation et d'explication de la méthode.

Elle propose une dotation en plaquettes fédérales (jusqu'à 4 000 plaquettes dans l'année).




FFB

Fédération Française de Billard

Services aux clubs (suite et fin)

- 3 **Aide au diagnostic** « conseil/aide »
- 4 **Aide à la formalisation du projet du club** « conseil/aide »
- 5 **Location vente de matériel** « mise à disposition de matériel »
- 6 **Développement de l'école de billard** « conseil/aide/formation »
- 7 **Amélioration de la tarification** « conseil/aide/formation »
- 8 **Soutien dans les relations municipales** « conseil/aide/Intervention »
- 9 **Amélioration de la gestion** « conseil/aide/formation »

Tous les services qui supposent un échange financier nécessitent une convention écrite.

**FFB**

Fédération Française de Billard

Fonction relations clubs, Renaud Berrin, servicesclubs@ffbillard.com



Encore quelques infos...

3 types de conventions :

- 1 La convention pour les clubs en création,
- 2 La convention d'accompagnement,
- 3 La convention de développement.

[En savoir plus](#)

Relations avec les ligues

Les ligues sont signataires de toutes les conventions avec les clubs. Les ligues sont informées de l'avancement des contacts avec les clubs de leur région. Les personnes désignées par le président de la ligue et le référent de la commission développement partageront le dossier de suivi.

Les ligues sont invitées à soutenir le processus de régularisation des clubs et leurs efforts promotionnels.

